



Date : 06/06/2008

Afrique de l'ouest : enjeux et stratégies pour aller vers la société de l'information

Djibril Ndiaye

Documentaliste, Responsable du CDI
Bureau Sous Régional pour l'Afrique Sahélienne
Organisation Internationale du Travail
Dakar, Sénégal

Meeting:

147 Access to Information Network Africa (ATINA) Discussion Group
(Réseau d'accès à l'information en Afrique (RAIA))

Simultaneous Interpretation: English-French and French-English only

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL
10-14 August 2008, Québec, Canada
<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

RESUME

L'Afrique de l'Ouest est une région pauvre avec des populations à majorité rurale et analphabètes, et un niveau de pénétration Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) assez limité. Des facteurs qui ne militent pas en faveur d'un ancrage de la région à la société de l'information. Pourtant, les Etats de la région ont régulièrement formulé des politiques, adopté des réglementations et mis en place des institutions chargées de la collecte, la gestion et la circulation des informations, en prenant en compte les besoins d'informations des populations locales. Dans notre communication, après avoir insisté sur les enjeux de la société de l'information, nous avons essayé de montrer qu'il est possible pour la région de profiter du contexte actuel qui est marqué par le développement des TIC et l'engagement de la communauté internationale à offrir les mêmes opportunités à tous, pour développer des capacités permettant son insertion dans la société de l'information en vue de réaliser son développement économique et social et éradiquer la pauvreté dans sa région.

1. INTRODUCTION

C'est dans la région ouest africaine que l'on trouve les pays les plus pauvres du monde. L'état de dénuement de l'Afrique de l'Ouest est exacerbé par sa démographie galopante et le faible niveau de développement de la majorité des Etats qui la composent. Cette région du monde fait face à des déficits importants dans les domaines des infrastructures, des facteurs de production, de l'industrialisation, des services sociaux de base, des emplois, etc. Devant la faillite de son secteur primaire et les difficultés de promouvoir une économie moderne, on assiste à l'expansion d'une

économie informelle. Cette dernière se développant dans les villes en pleine croissance au détriment des campagnes qui se vident de leurs populations valides en raison des contre-performances des productions agricoles. Cette urbanisation rapide entraîne la bidonvilisation, l'extrême pauvreté urbaine, les problèmes environnementaux, etc.

Toutefois, à côté de ce tableau plus ou moins sombre, apparaissent quelques éclaircis marqués par une amélioration de l'accès à l'éducation, le boom des médias d'information, les ouvertures démocratiques, l'émergence d'une opinion publique critique et le rôle croissant de la société civile. Ce nouveau paysage a entraîné des transformations socioculturelles importantes, même si la majorité des populations ouest africaines qui continuent de vivre dans les campagnes ou qui s'est déplacée vers les centres urbains se reconnaît encore majoritairement, aux valeurs culturelles traditionnelles comme les solidarités familiales, la référence au village et au terroir, etc. C'est ce qui rend pertinente la prise en compte de cette configuration socio-économique de la région dans toutes les réflexions visant son encrage dans la société de l'information.

Dans la présente communication, nous tenterons de partager nos réflexions sur les modalités d'encrage de la région ouest africaine dans la société de l'information. En raison de la spécificité de cette région, nous nous focaliserons sur la majorité de ces populations qui n'ont pas accès aux circuits classiques d'information et qui se trouvent, de ce fait, déconnecter du réseau mondial d'information.

2. LES ENJEUX DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION

Il est aujourd'hui largement admis que c'est l'information qui gouverne le monde. En effet, le développement des individus, des collectivités, des Etats et des regroupements dépend de plus en plus de la capacité de ces derniers à maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour disposer de la bonne information. Le développement fulgurant des TIC, ces dernières années, a beaucoup augmenté les possibilités des hommes et des femmes à accéder à une bibliothèque mondiale pour y trouver toutes sortes d'informations utiles à leur promotion personnelle, à la progression de leur communauté et/ou de leur région. Consciente de la nécessité de donner à tout le monde les mêmes chances de tirer profit des opportunités qu'offre la bonne information, la communauté internationale s'est mobilisée pour combler le fossé numérique qui sépare les pays du nord et ceux du sud. Combler ce gap est aujourd'hui ressenti comme une condition sine qua non pour l'émergence et le développement des pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, les quelques résultats obtenus par des projets mis en œuvre pour développer l'utilisation des TIC (exemple des projets du programme ACACIA) ont donné des motifs de croire que les populations de la région (toutes les couches confondues) sont, de manière générale, perméables aux innovations, particulièrement à celles relatives aux TIC. Elles ont notamment fait preuve de beaucoup d'engouement dans l'apprentissage de l'utilisation de Internet et des courriers électroniques pour se rapprocher de leurs parents ou amis installés partout dans le monde, pour trouver des partenaires et des débouchés dans le cadre de leurs activités de productions. Elles ont aussi réussi à créer de nouveaux emplois dans les domaines des télécommunications et de l'informatique, à travers les télécentres et cybercafé. Les projets de TIC ont enfin permis de découvrir la capacité de ces outils à améliorer l'accès des populations aux informations les concernant et à assurer une plus grande participation de ces dernières dans la gouvernance locale et dans les affaires communautaires.

3. LES POPULATIONS OUEST AFRICAINES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'INFORMATION.

Traditionnellement, les hommes et les femmes, ont toujours recherché et analysé les informations sur leurs environnements pour faire face aux dures conditions de leur existence. Ils ont également gardé soigneusement ces informations et les ont transmis aux générations futures selon des mécanismes socioculturels bien maîtrisés. En effet, si les populations ont réussi à travers le temps à bien gérer leur terroir et à améliorer régulièrement leur bien être, c'est à cause des connaissances qu'elles avaient de l'état et des tendances d'évolution des ressources que la nature mettait à leur disposition. En effet, le degré de connaissances de ces ressources par les populations avait un impact certain sur leurs pratiques de productions, la maîtrise des facteurs productifs, leur santé, etc.

Avec l'émergence des Etats modernes et le passage d'une civilisation de l'oralité à celle de l'écriture, les modalités de gestion de l'information devaient maintenant reposer sur les normes universelles dans ce domaine. Les Etats de la région ont en effet formulé des politiques, adopté des réglementations et mis en place des institutions pour la collecte, la gestion et la circulation des informations. La spécificité de la composition sociale a cependant été prise en compte dans la transmission de l'information aux populations à la base par des mécanismes plus ou moins appropriés (communication de masse, vulgarisation, etc.) Cette nécessité de mettre à la disposition des populations locales les informations utiles a été plus ressentie avec les réformes qui sont intervenues dans la plupart des pays de la région et qui visaient une plus grande responsabilisation des populations dans les gestions courantes de leurs affaires. Il était en effet reconnu que pour faire face à leurs nouvelles responsabilités, les populations locales devaient accéder aux informations institutionnelles, juridiques, cadastrales, socio-économiques, culturelles, etc. concernant leurs localités. Par exemple, les populations nouvellement responsabilisées avaient besoin d'informations sur la qualité des sols, l'occupation et l'utilisation des terres, la taille et la composition de la population, les possibilités d'investissement et de financement extérieur, les besoins des différents membres de la communauté, etc. pour procéder à l'aménagement de leurs terroirs.

4. LES SOURCES D'INFORMATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les structures administratives, techniques, académiques, de recherches scientifiques, etc. des secteurs public, privé et de la société civile des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont, dans le cadre de leur mission, toujours produit une documentation sur différents supports. De même que des institutions étrangères et internationales ayant des intérêts divers ont réalisé des rapports, des études et autres publications d'un intérêt certain pour l'Afrique de l'Ouest. De nombreuses initiatives (juridiques, institutionnelles, opérationnelles, etc.) ont été prises dans les pays et au niveau régional pour maîtriser et mettre cette documentation au service du développement de la région. La plupart de ces initiatives ont produit des résultats mitigés. En effet, en dehors des centres académiques et de structures de recherche, les dispositions prises pour gérer l'information documentaire dans la région n'ont pas atteint les résultats escomptés.

5. LES MODES DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

a. La vulgarisation

En raison du faible niveau d'alphabétisation des populations ouest africaines et de la persistance de la civilisation de l'oralité, la communication directe demeure la principale approche en matière de communication dans la région. En effet, les structures publiques ou privées développent des approches pour communiquer directement aux populations des méthodes, des techniques et des technologies nouvelles pour les faire progresser. Les approches mises en œuvre, dans ce sens, sont basées sur l'organisation des réunions d'information et de sensibilisation et sur des activités démonstratives.

b. La documentation écrite

Les structures publiques et privées, les ONG et la recherche produisent une quantité non négligeable de documents. Ces documents sont composés de rapports techniques, de résultats de recherche, d'études, d'articles scientifiques, de manuels, etc. On peut aussi les rencontrer sur divers supports (imprimés, cartographiques, photographiques, audio-visuels, etc. La majorité de ces documents sont produits dans les langues étrangères et sont accessibles à une portion infime des populations de la région. Pour inverser cette tendance, certaines organisations d'appui au développement local (publiques, privées ou de la société civile) ont développé des expériences très intéressantes dans le domaine de la production dans les langues nationales de supports d'information et de sensibilisation, de manuels techniques et de journaux périodiques spécialisés et adaptés aux capacités de décodage des populations.

De même, la progression de la démocratie dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest a conduit à une prolifération et à une diversification de la presse écrite. A côté des journaux d'Etat, se développe une presse écrite privée publiant des dizaines de titres dans ces pays. Cette presse écrite suscite un engouement certain auprès des populations urbaines. Quelques rares initiatives de publications de la presse d'opinion dans des langues nationales peinent à se frayer un espace.

c. La presse audio-visuelle

Les pays de la région ont depuis longtemps utilisé la radio pour communiquer avec les populations à la base. Plusieurs émissions spécialisées (agriculture, santé publique, environnement, civisme, etc.) étaient ainsi régulièrement préparées à destination de ces populations. La libéralisation, ces dernières années, de l'accès aux fréquences radio dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, a conduit à la création de radios privées et de radios communautaires qui améliorent la prise en charge des besoins de communication des populations. Le rôle attribué aux radios communautaires est de diffuser en direction des populations rurales et en langues nationales, des informations technologiques, financières, administratives, réglementaires, commerciales, institutionnelles et culturelles. Ces radios facilitent les échanges, entre les populations de la communauté, et fournissent des informations sur leurs activités et leurs expériences. Les ONG, les services techniques et les programmes de développement intervenant

dans les localités utilisent ces radios pour mener leurs activités de formation, de sensibilisation et de communication.

6. LES DEFIS POUR UN BON ENCRAGE DE LA REGION DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION

a. L'alphabétisation et la formation des adultes

Conscientes des obstacles de l'analphabétisme pour l'accès des populations aux connaissances, les structures d'encadrement du développement local ont très tôt compris la nécessité d'introduire dans leur programme d'action, des activités d'alphabétisation dans les langues nationales et/ou étrangères. Ces activités d'alphabétisation assuraient la formation des populations à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique. Elles étaient aussi des occasions pour véhiculer les innovations techniques et sensibiliser sur des questions telles que la protection de l'environnement, l'hygiène et la santé.

b. Le développement des Télécommunications

Le bon ancrage de l'Afrique de l'Ouest dans la société de l'information passera, avant tout, par le développement des infrastructures de télécommunications. Dans ce domaine, la région a encore des efforts à faire. En effet, seulement quelques pays de la région ont fait des progrès appréciables dans l'amélioration de ces infrastructures. C'est le cas par exemple du Sénégal qui dispose aujourd'hui d'un réseau entièrement numérique couvrant l'ensemble de son territoire national. Le Sénégal est connecté au monde par des câbles sous-marins et des liaisons satellites, et a une bande passante internationale dont la largeur a constamment augmenté pour atteindre 1,24 Gbps en Octobre 2006.

C'est de la qualité de ces infrastructures de télécommunication que dépend le niveau de développement de la téléphonie fixe dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce domaine, si on peut noter des efforts certains dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest pour développer cette technologie, il est toutefois regrettable de constater que ces efforts se font au détriment des milieux périurbains et ruraux dans lesquels vivent la majorité des populations. Au Sénégal, par exemple, seulement un millier de villages sont connectés sur 14000 et le rythme est extrêmement lent (100 villages par an). Concernant les téléphones portables, leur utilisation a connu, en Afrique de l'Ouest, une croissance exponentielle depuis les années 2000.

Pour accroître le rythme de construction de ses infrastructures de télécommunication et réduire la fracture numérique entre ses centres urbains et ses milieux ruraux, la région ouest africaine peut compter sur la stratégie du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (le NEPAD) qui vise une augmentation de la télédensité du téléphone fixe et mobile, et de la Net densité en installant 32 liaisons inter-états en fibre optique et en créant un backbone pour l'Internet.

d. Résolution des problèmes énergétiques

En raison du rôle central que jouent les TIC dans la société de l'information et sa dépendance actuelle à l'énergie, la disponibilité de cette dernière demeure une exigence incontournable. Dans

ce domaine, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont fait des progrès importants dans l'électrification des villes, contrairement aux campagnes dont le rythme d'électrification demeure lent (le taux est de 5% au Sénégal). Pour apporter une réponse durable et à leur portée, les pays de la région devraient exploiter leur important temps d'ensoleillement pour s'orienter vers l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque.

6. METTRE EN PLACE UN RESEAU REGIONAL D'INFORMATION DECENTRALISE AUX NIVEAUX NATIONAUX ET LOCAUX

Pour tirer profit des ressources et contribuer à la construction des contenus de la société de l'information, la région ouest africaine gagnerait à mieux organiser le système de gestion et de circulation des informations produites par ses structures formelles (publiques, privées, académiques, société civile, de recherche,...) Elle doit, également, préparer la majorité des populations vivant au niveau local à bénéficier de ce système d'information. Pour réaliser cet objectif avec cohérence, il faudra envisager la mise en place d'un réseau régional d'information, décentralisé aux niveaux nationaux et locaux. Un tel réseau devra utiliser en priorité les TIC pour être efficace. La Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourrait se charger de la mise en place et de la coordination d'un tel réseau. Le pilotage du réseau par le Conseil des Ministres de la CDEAO pourrait donner une légitimité à ce réseau et permettre sa mise en œuvre par les Etats.

Le réseau ouest africain d'information qui sera ainsi créé permettrait de faire circuler des documents, des bases de données socio-économiques, des cartes, des images animées ou fixes, des sons (voix ou musique) sélectionnés, filtrés, validés et mis à disposition sous diverses formes, y compris celles compréhensibles pour les populations locales. Le réseau rendrait visible la riche documentation textuelle et iconographique produite dans la région et qui intéresse les décideurs, les partenaires et les acteurs de développement. La prise en compte de l'importante production documentaire (en langues étrangères et nationales) des structures de vulgarisation, des projets locaux du développement, des écrivains, des chercheurs et des associations ethno-culturelles et des ONG est indispensable pour élargir le réseau à la majorité des populations.

Le réseau devrait également mettre un accent particulier sur la collecte et la numérisation de l'importante production de supports de vulgarisation audio visuels par les radios publiques et privées, par les structures d'encadrement et par les ONG. Il faudra aussi envisager la collecte et la numérisation des patrimoines culturels et des savoirs locaux de l'Afrique de l'Ouest.

CONCLUSION

Les Etats de l'Afrique de l'Ouest ont pleinement conscience du rôle de l'information et de la communication dans les stratégies de développement. Pour preuve, dans la plupart des politiques formulées et mises en œuvre, figure en bonne place la volonté d'assurer aux populations l'accès à des connaissances scientifiques, techniques et technologiques, aptes à renforcer leurs compétences dans leurs activités de développement socio-économique. En outre, on peut noter plusieurs initiatives dans les domaines législatifs, institutionnels, politiques et opérationnels tendant à gérer et faire circuler l'information. Certains Etats ont compris l'importance de diffuser les informations auprès de la majorité des populations vivant au niveau local. Cependant, le bilan

de ces stratégies d'information et de communication est souvent mitigé voire négatif. En effet, celles destinées aux populations locales ne donnaient pas le plus souvent à ces dernières des rôles actifs dans le processus, et n'intégraient que très rarement les connaissances locales.

Aujourd'hui, le développement des TIC et l'engagement de la communauté internationale pour mettre en place une société mondialisée d'information offrent des opportunités à tous pour accéder à l'information pour le développement individuel et collectif. La région ouest africaine gagnerait à s'organiser pour tirer le meilleur profit de cette nouvelle tendance, en préparant l'ancrage de toute sa communauté dans la société de l'information. Elle pourra ainsi bénéficier de cette matière première unique qu'est l'information pour réaliser son développement économique et social et éradiquer la pauvreté de sa région.

Pour y arriver, les Etats qui la composent devront accentuer leurs efforts pour développer les infrastructures énergétiques et de télécommunication, réduire le taux d'analphabétisme de leurs populations et rendre accessibles les outils informatiques en agissant sur leurs coûts et sur le développement des capacités économiques des populations.